

UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE 74 RUE LOUIS PASTEUR 84029 AVIGNON CEDEX 1 WWW.UNIV-AVIGNON.FR

UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES Campus Hannah Arendt Site centre-ville 74 rue Louis Pasteur – Case 34 84029 AVIGNON CEDEX 1 Tél. + 33 (0)4 90 16 28 43 ou 27 08

service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr

http://www.univ-avignon.fr

ARRÊTÉ (SAJ) Nº 2017-02

MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES AGENTS NON TITULAIRES

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

- Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 précitée,

- Vu l'arrêté du président n° 2011-12 du 21 septembre 2011 instituant la nouvelle commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires en fonction à l'université d'Avignon,

 - Vu l'arrêté du président n°2015-08 du 2 février 2015 relatif à la composition de la CCP ANT issue du scrutin du 4 décembre 2014,

- Vu l'arrêté du président n°2016-06 du 10 juillet 2016 modifiant la composition de la CCP ANT.

- Vu le départ de Madame Carole DANO, directrice des ressources humaines, représentante de l'administration en qualité de titulaire à la CCP ANT.

ARRÊTE

<u>Article 1</u>: Monsieur Stéphane BOURDAGEAU, adjoint du directeur général des services et directeur des ressources humaines, est désigné comme représentant de l'administration en qualité de titulaire au sein de la CCP ANT.

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

La composition de la commission est modifiée comme suit :

REFRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
ELLERKAMP Philippe, président de l'université	PETITEAU Natalie, vice-présidente du conseil d'administration
BOUBERTEKH Fathie, directeur général des services	MARNEFFE Thierry, directeur des finances, des achats et du contrôle interne
BOURDAGEAU Stéphane, directeur des ressources humaines	LAURIER Chantal, adjointe du DRH
SOMMAZI Laurence, DFACI	SAVARIT Clotilde, DFACI
LE FRIANT Martine, professeure des universités	PRISO-ESSAWE Samuel, vice-président égalité
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CATÉGORIE A	
CGT UAPV: PATURAUT Véronique	AUBERT Tania
SNPTES: NEEL Hélène	VINCENT Magali
CATÉGORIE B	
SNPTES: GUTIERREZ Johanne	GIGOUT Marion
CATÉGORIE C	
FAEN: MALBEC Sophie	BODET Sébastien
SNPTES: LIZZI Sabrina	DARBOUSSET Marion

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

84029 AVIGNON

74, rue
Fait à Avignon, le janvier 2017
Le Brésident de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

Philippe ELLERK AMI